

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

Nombre de conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 14
 Votants : 15
- Absents : 01
- Exclus : 00

**Objet : Demande de
subvention SDIS**

N° : 2022-51

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du 18 octobre deux mil vingt-deux

Date de convocation : 10 octobre 2022

Date d'affichage : 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

Etaient présents : Bernard PERRET, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Tony DAVOINE, Solange DEGLI ANTONI, Séverine DURAND, Patrice FREY, Mickaël GUÉRIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Estelle MOREAU, Florence PELARDY, Camille PESTEL, Séverine PIOT

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Anne-Marie CHABERT pouvoir à Séverine DURAND

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Estelle JANIN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'achat de matériels et équipements de protection de la personne pour le CPINI (Centre de Première Intervention Non intégré) de Bourg Saint Christophe.

Ces achats d'un montant de 560 euros peuvent bénéficier d'une subvention de la part du SDIS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du SDIS de l'Ain afin d'aider au financement de l'achat de matériels et équipements de protection de la personne pour le CPINI de Bourg Saint Christophe d'un montant de 560 euros

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Bernard PERRET



Accusé de réception en préfecture
001-210100541-20221018-delib2022-51-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2022

*et publication
sur le site de
la commune
le : 24/10/2022*

